



SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique ordinaire du 23 juillet 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN SÉANCE

Délibération n° 23072024-1 - Attribution du marché de travaux pour l'aménagement du bourg – phase 1

Adopté à la majorité par 13 voix Pour - 1 absent sans pouvoir

Délibération n° 23072024-2 - Information du Conseil municipal sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et sur l'exercice du droit de préemption

Le conseil prend acte

Délibération n° 23072024-3 - Approbation de la charte de la dotation pour l'investissement communal

Adopté à la majorité par 14 voix Pour – 1 absent sans pouvoir

Délibération n° 23072024-4 - Restaurant scolaire : fixation du prix du repas enfants et adultes à compter du 1^{er} septembre 2024

Tarifs enfants : Adopté à la majorité par 10 voix Pour – 4 voix Contre (Gilbert VARRENNE - Pierre Yves LASSAIGNE - Gabriel POMMIER - Laurette COLOMBET) – 1 absent sans pouvoir

Tarifs adultes : Adopté à la majorité par 14 voix Pour – 1 absent sans pouvoir

Délibération n° 23072024-5 - Subvention voyage scolaire

Adopté à la majorité par 11 voix Pour (Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Bernard BESSEY - Monique GOUTILLE - Sylvie BAS - Daniel MOUSSERIN - Isabelle MARIDET - Sabine DERVIN – Franck POLLET - Laurette COLOMBET) – 3 Contre (Gilbert VARRENNE - Pierre Yves LASSAIGNE – Gabriel POMMIER) – 1 absent sans pouvoir